

# Santé mentale

## ANALYSE TRIMESTRIELLE DES INDICATEURS SURVEILLÉS EN CONTINU

ÉDITION NORMANDIE

# 5 • 27/04/2023

*Un suivi régional prospectif de la santé mentale est mis en place avec une analyse trimestrielle d'indicateurs de santé mentale issus des passages aux urgences (Oscour®).*

*Ces sources (auxquelles s'ajoutent des données SOS Médecins) sont actuellement les seules exploitables dans un délai court après la collecte, permettant une surveillance réactive et continue de l'évolution de la santé mentale en population générale. Les autres sources de données disponibles pour la surveillance de la santé mentale font l'objet de bilans rétrospectifs annuels ou pluriannuels, avec un délai variable de consolidation des données allant de quelques mois à plus d'une année.*

### POINTS CLÉS

- Pour la majorité des indicateurs issus d'Oscour®, les nombres de passages aux urgences et actes médicaux SOS médecins sont stables ce premier trimestre 2023 par rapport à ce qui était observé le premier trimestre 2022. Cependant ces indicateurs restent plus élevés que la moyenne des années 2019-2021 : il s'agit des passages aux urgences pour troubles psychiques, gestes suicidaire, troubles de l'humeur, troubles anxieux, troubles psychotiques et actes SOS médecin pour angoisses.
- Les passages aux urgences pour idées suicidaires sont en augmentation ce premier trimestre 2023 (600 passages aux urgences contre 400 en 2022 et 250 passages en moyenne sur les premiers trimestres des années 2019-2021).
- Chez l'enfant, le nombre de passage aux urgences pour troubles psychiques est en augmentation ce premier trimestre 2023 en comparaison aux années précédentes, notamment sur le mois de mars 2023 où la part d'activité est de 24,5‰ contre 19,2‰ en mars 2022.
- L'interprétation des parts d'activité (souvent inférieures en 2023 par rapport aux années précédentes) doit prendre en compte l'augmentation de l'activité toutes causes en 2022 et 2023 (+38% des passages aux urgences et +28% d'actes médicaux SOS médecins sur le premier trimestre 2023 en comparaison aux premiers trimestres 2019-2021).

*Pour en savoir plus sur les passages aux urgences pour idées et gestes suicidaires, hospitalisations pour tentative de suicide et leurs évolutions selon les phases de l'épidémie de Covid-19, les décès par suicide sur la période pré-pandémie et les actions de prévention du suicide en Normandie :*

[Bulletin de santé publique Normandie](#)

[« Santé mentale et Covid-19 – Conduites suicidaires »](#)

# TROUBLES PSYCHIQUES ADULTES ET ENFANTS

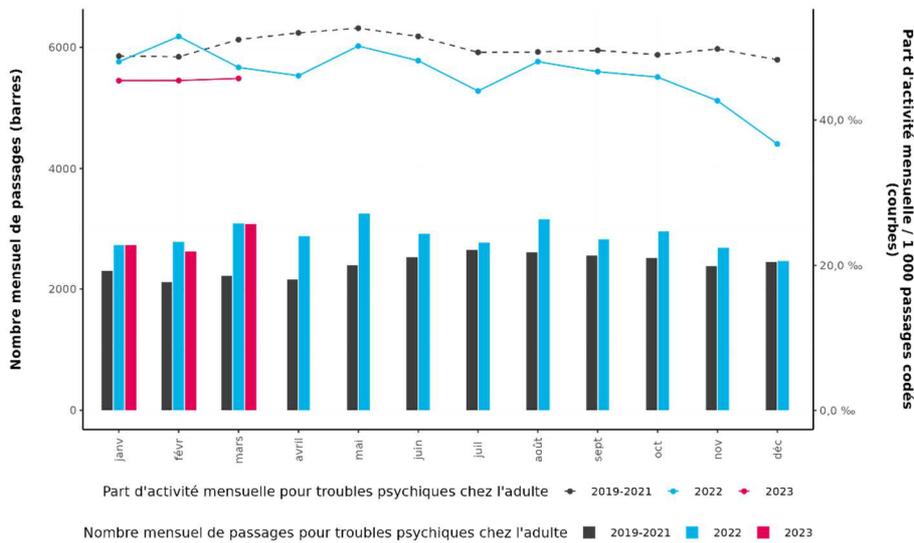
## Chez l'adulte :

Le nombre mensuel de passages aux urgences pour troubles psychiques est globalement plus élevé sur les deux années 2022 et 2023 (environ 8.500 passages entre janvier et mars) en comparaison à la moyenne des années 2019 à 2021 (6.600 passages entre janvier et mars). En revanche, les parts d'activité de janvier-mars 2022 et 2023 sont plus faibles que la moyenne des parts d'activité des années 2019 à 2021 (figure 1), notamment en lien avec l'augmentation des passages aux urgences toutes causes en 2022 et 2023.

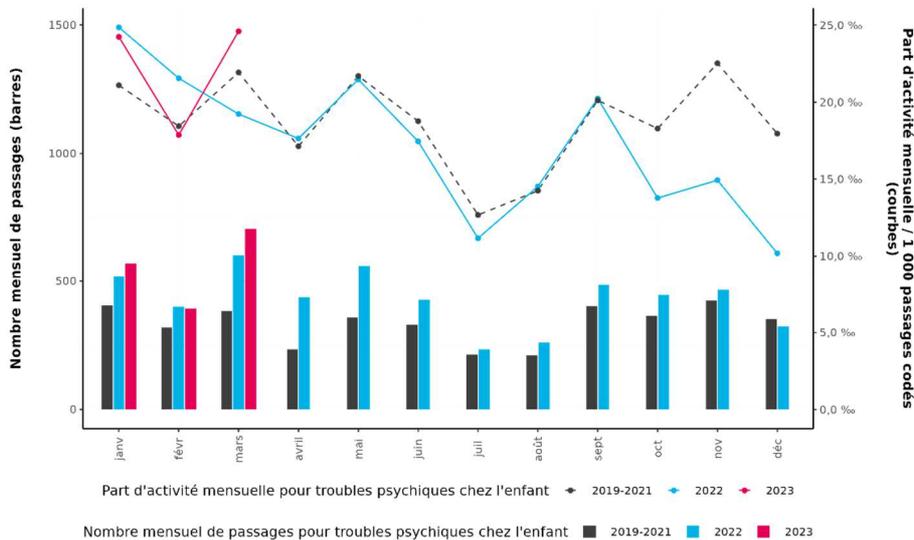
## Chez l'enfant :

En Normandie, le nombre mensuel de passages aux urgences entre janvier et mars 2023 est proche de celui de janvier à mars 2022 mais à la hausse de +10% (1.670 passages contre 1.519 en 2022) et 50% plus élevé que sur la moyenne des années 2019-2021 pour les mois de janvier à mars (1.100 passages). La part d'activité fluctue beaucoup car elle est fortement influencée par les épidémies hivernales. Elle est supérieure aux années précédentes, notamment au mois de mars 2023 (24,5‰ contre 19,2‰ en mars 2022 et 21,9 ‰ en moyenne sur mars 2019-mars 2021) (figure 2).

**Figure 1 : Nombre mensuel des passages aux urgences pour troubles psychiques et part d'activité mensuelle pour les années 2019 à 2023, chez les 18 ans ou plus, en Normandie (source : Oscour®)**



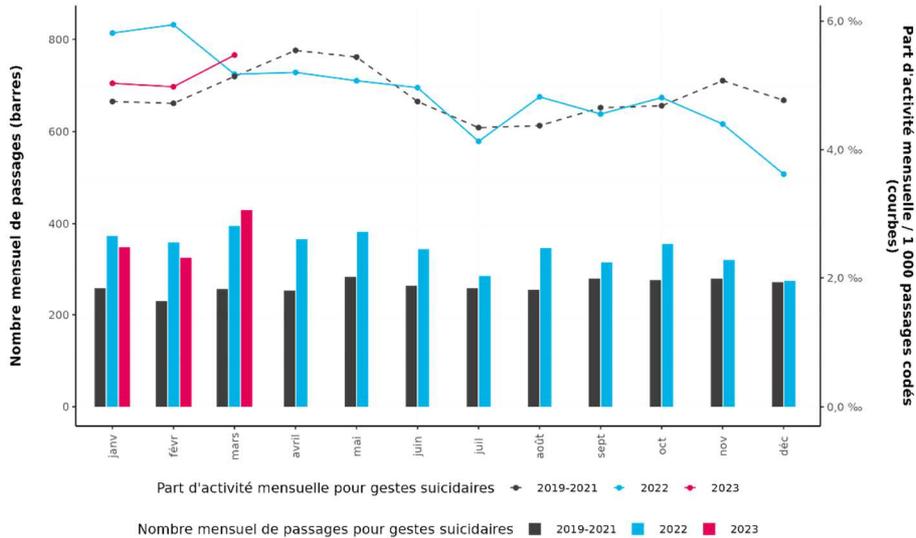
**Figure 2 : Nombre mensuel des passages aux urgences pour troubles psychiques et part d'activité mensuelle pour les années 2019 à 2023, chez les moins de 18 ans, en Normandie (source : Oscour®)**



# GESTE SUICIDAIRE

Le nombre de passages aux urgences est globalement plus élevé sur les deux années 2022 et 2023 (environ 1.100 passages sur le premier trimestre) en comparaison à la moyenne des années 2019 à 2021 (740 passages sur le premier trimestre). En revanche, les parts d'activité de janvier-mars 2023 suivent la même tendance que sur les années 2019-2021 avec des parts d'activité proches (5,2 % en 2023 versus 4,9 % sur 2019-2021) (Figure 3).

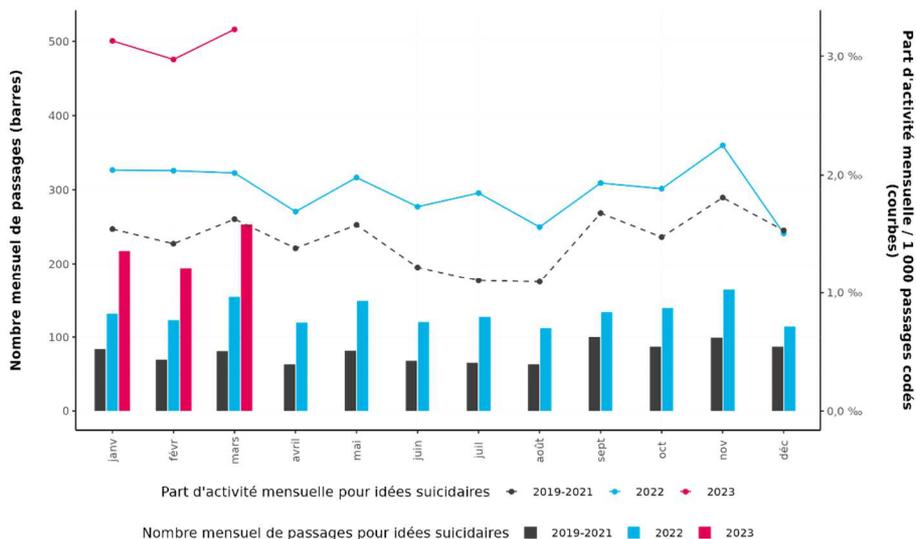
Figure 3 : Nombre mensuel des passages aux urgences pour gestes suicidaires et part d'activité mensuelle pour les années 2019 à 2023, chez les 11 ans et plus, en Normandie (source : Oscour®)



# IDEES SUICIDAIRES

Le nombre mensuel de passages aux urgences est beaucoup plus élevé sur ce premier trimestre 2023 (660 passages entre janvier et mars) en comparaison à 2022 (400 passage entre janvier et mars) et à la moyenne des années 2019 à 2021 (230 passages entre janvier et mars). De fait, la part d'activité est deux fois plus importante que sur les années précédentes (3,1% en 2023, 2,0% en 2022 et 1,5% entre 2019-2021) (Figure 4).

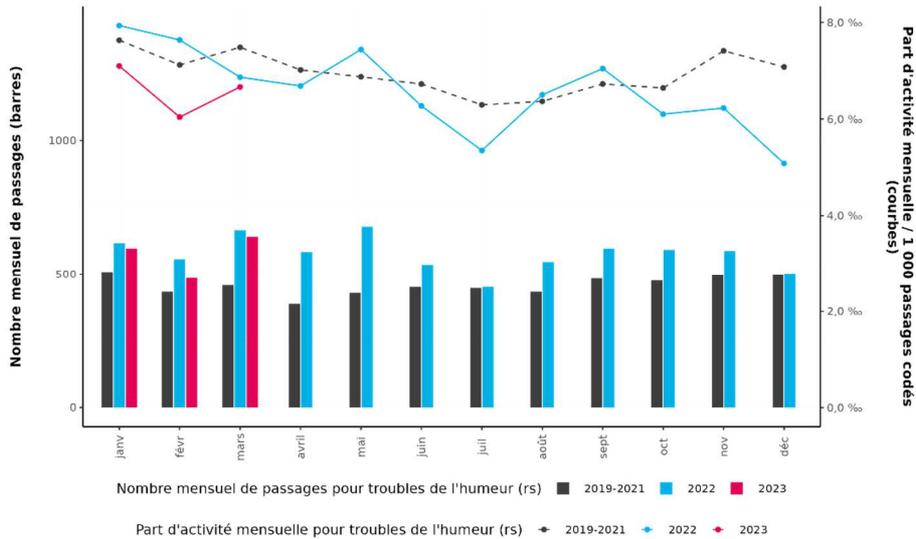
Figure 4 : Nombre mensuel des passages aux urgences pour idées suicidaires et part d'activité mensuelle pour les années 2019 à 2023, chez les 11 ans et plus, en Normandie (source : Oscour®)



# TROUBLES DE L'HUMEUR

Le nombre mensuel de passages aux urgences en 2023 est stable et proche de l'année 2022 (1.720 en janvier-mars 2023 contre 1.840 en janvier-mars 2022). Ces nombres sont cependant plus élevés que la moyenne des passages aux urgences sur 2019-2021 (1.400 passages entre janvier et mars). La part d'activité suit la même tendance que la moyenne 2019-2021, tout en étant inférieure à celle-ci (6,6% en 2023 versus 7,4% en 2019-2021). Cependant, ces parts sont relatives et fonction des variations du nombre total des passages aux urgences, lesquels ont beaucoup augmenté en 2022 et 2023.

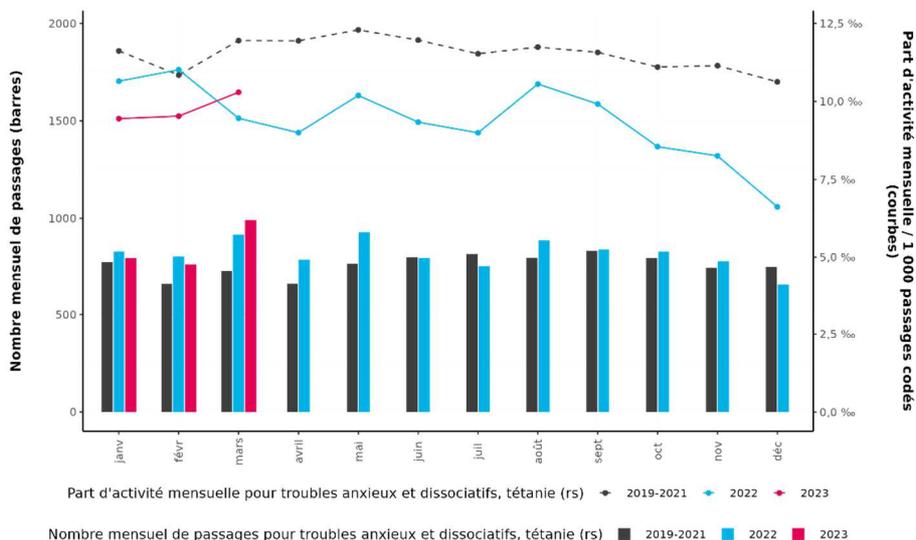
Figure 5 : Nombre mensuel des passages aux urgences pour troubles de l'humeur et part d'activité mensuelle pour les années 2019 à 2023, tous âges, en Normandie (source : Oscour®)



# TROUBLES ANXIEUX

L'évolution mensuel de passages aux urgences pour troubles anxieux en 2023 est proche de la tendance 2022 (2.500 passages aux urgences entre janvier et mars). Ces nombres sont cependant plus élevés que la moyenne des passages aux urgences sur 2019-2021 (2.160 passages entre janvier et mars). La part d'activité suit la même tendance que la moyenne 2019-2021, tout en étant inférieure à celle-ci (9,7% en 2023 versus 11,5% en 2019-2021). Cependant, ces parts sont relatives et fonction des variations du nombre total des passages aux urgences, lesquels ont beaucoup augmenté en 2022 et 2023.

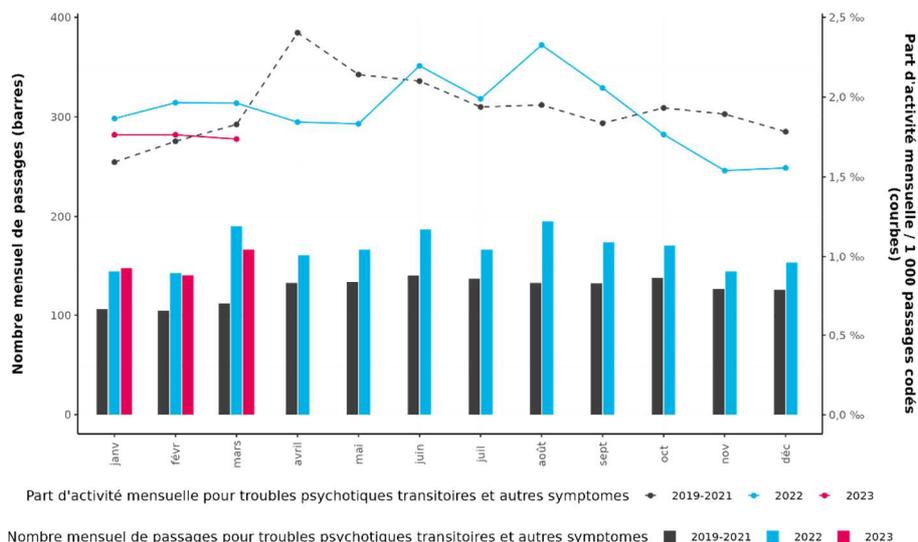
Figure 6 : Nombre mensuel des passages aux urgences pour troubles anxieux et part d'activité mensuelle pour les années 2019 à 2023, tous âges, en Normandie (source : Oscour®)



# TROUBLES PSYCHOTIQUES

Le nombre de passages aux urgences pour troubles psychotiques est globalement stable par rapport à 2022 (450 passages sur le premier trimestre 2023 contre 480 en 2022) et plus élevé que sur la période 2019-2021 (320 passages aux urgences en moyenne entre janvier et mars). Depuis janvier 2023, la part d'activité mensuelle est stable et inférieure à 2022, notamment du fait de l'activité globale toutes causes (1,7% en 2023 versus 1,9% en 2022) (figure 7).

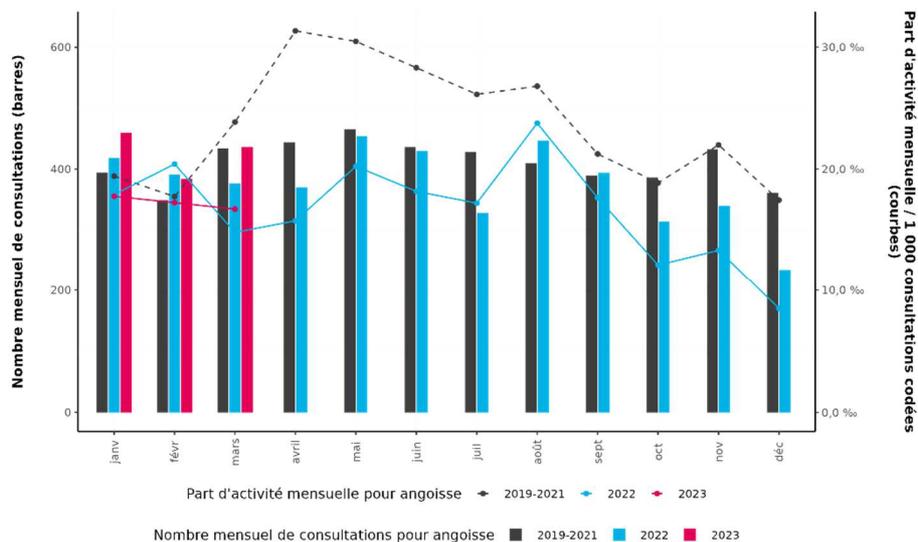
Figure 7 : Nombre mensuel des passages aux urgences pour troubles psychotiques et part d'activité mensuelle pour les années 2019 à 2023, tous âges, en Normandie (source : Oscour®)



# ANGOISSES

En Normandie, le nombre d'actes SOS Médecins pour angoisse est pour le moment comparable aux premiers trimestres des années précédentes (aux alentours de 1.200 actes médicaux sur janvier-mars). La part d'activité était proche de celle de 2022 (17,2% en 2023 contre 17,7% en 2022) mais inférieure à la moyenne des années 2019 à 2021 (20,3%) (figure 8). Cependant, ces parts sont relatives et fonction des variations du nombre total des actes médicaux SOS médecins, lesquels ont beaucoup augmenté en 2022 et 2023.

Figure 8 : Nombre mensuel d'actes médicaux pour angoisse et part d'activité mensuelle pour les années 2019 à 2023, tous âges, en Normandie (source : Oscour®)



## I INDICATEURS OSCOUR® ET SOS MEDECINS

En 2021, le réseau Oscour® comptait 680 services d'urgences participants et couvrait 94,5 % des passages aux urgences de France (métropole et Outre-Mer à l'exception de la Martinique).

En Normandie, 47 services d'urgence participent et permettent de couvrir 100 % du nombre total de passages régional. En 2022, 83 % des diagnostics étaient renseignés avec un codage codés (avec un délai de consolidation estimé à 2 jours). *Pour plus d'informations : [Réseau Oscour®](#).*

En 2021, les données SOS Médecins sont disponibles pour 62 des 63 associations SOS Médecins réparties sur l'ensemble du territoire (à l'exception de la Martinique en Outre-Mer).

En Normandie, 3 associations SOS Médecins sont présentes et participent : Caen, Rouen et Cherbourg. En 2022, 98 % des diagnostics médicaux étaient codés (avec un délai de consolidation estimé à 2 jours). *Pour plus d'informations : [Réseau SOS Médecins](#).*

### PASSAGES AUX URGENCES

- **Troubles psychiques de l'adulte** : cet indicateur global regroupe tous les passages aux urgences avec au moins un diagnostic parmi ceux inclus dans les indicateurs listés ci-dessous ou un parmi les diagnostics relatifs au stress (réaction aiguë à un facteur de stress, état de stress post-traumatique et troubles de l'adaptation), aux consommations de substances psychotropes ou aux troubles des conduites (trouble des conduites limité au milieu familial, type socialisé et mal socialisé, trouble oppositionnel avec provocation et autres troubles des conduites).
- **Troubles psychiques de l'enfant** : cet indicateur global regroupe tous les passages aux urgences pour au moins un des diagnostics suivants : symptômes et signes relatifs à l'humeur (notamment agitation et idées suicidaires) ; troubles anxieux (troubles panique, anxiété généralisée, trouble anxieux et dépressif mixte, troubles somatoformes, troubles émotionnels débutant spécifiquement dans l'enfance) ; troubles de l'humeur (épisodes dépressifs, troubles dépressifs récurrents, troubles de l'humeur persistants, autres troubles de l'humeur) ; troubles des conduites et troubles mixtes des conduites et des émotions ; réaction à un facteur de stress sévère et troubles de l'adaptation ; troubles de l'alimentation ; autres troubles du comportement et autres troubles émotionnels apparaissant habituellement durant l'enfance ou à l'adolescence.  
Outre les regroupements présentés ci-dessus, les indicateurs suivants font également l'objet d'une surveillance.
- **Gestes suicidaires** : cet indicateur regroupe les passages aux urgences en lien avec un geste suicidaire certain (auto-intoxications et lésions auto-infligées) ou probables (intoxications médicamenteuses, effet toxique de pesticides et asphyxie d'intention non déterminée).
- **Idées suicidaires** : cet indicateur regroupe les passages aux urgences pour des symptômes et signes relatifs à l'humeur de type Idées suicidaires.
- **Troubles de l'humeur** : cet indicateur regroupe les passages aux urgences pour épisode maniaque, trouble affectif bipolaire, épisodes dépressifs, trouble dépressif récurrent, troubles de l'humeur persistants et troubles mentaux et du comportement associés à la puerpéralité (notamment dépression postpartum). Les épisodes dépressifs représentent en moyenne 80% des passages compris dans cet indicateur.
- **Troubles anxieux** : cet indicateur regroupe les passages aux urgences pour troubles anxieux phobiques, autres troubles anxieux (trouble panique, anxiété généralisée et trouble anxieux et dépressif mixte) et autres (trouble obsessionnel compulsif ou TOC, troubles dissociatifs de conversion, troubles somatoformes et tétanie). Les passages pour autres troubles anxieux (trouble panique, anxiété généralisée et trouble anxieux et dépressif mixtes) représentent en moyenne 80% des passages compris dans cet indicateur.
- **Troubles psychotiques** : cet indicateur regroupe les passages aux urgences pour schizophrénie, trouble schizotypique, troubles délirants persistants, troubles psychotiques aigus et transitoire, troubles délirants induits, troubles schizo-affectifs, psychoses non organiques, autres symptômes et signes relatifs aux perceptions générales (hallucinations).

### ACTES MÉDICAUX SOS MÉDECINS

- Les actes SOS Médecins pour angoisse font également l'objet d'une surveillance.



## Remerciements

Nous remercions l'ensemble de nos partenaires contribuant à la surveillance syndromique par les réseaux Oscour® et SOS Médecins :

- Les services d'urgences membres du réseau Oscour®
- La Fédération et les Observatoires Régionaux des Urgences (FEDORU et ORU), les concentrateurs régionaux de résumés de passages aux urgences (RPU)
- La Fédération SOS Médecins France et les associations SOS Médecins
- La Société Française de Médecine d'Urgence (SFMU)



## Pour plus d'informations

**Sur la surveillance de la Santé mentale :**

[Prévalence des épisodes dépressifs en France chez les 18-85 ans : résultats du Baromètre santé 2021](#)

[Synthèse des résultats des études de l'impact de l'épidémie de COVID-19 sur la santé mentale, les addictions et les troubles du sommeil parmi les actifs occupés](#)

**Sur les sources de données Oscour® et SOS Médecins :**

[Bulletins SurSaUD® \(SOS médecins, Oscour®, Mortalité\)](#)

**Sur nos publications régionales :**

[Normandie - Santé publique France \(santepubliquefrance.fr\)](#)

Rappelons qu'en présence de signes de dépression (tristesse, perte d'intérêt, d'énergie) ou d'anxiété (tension, irritabilité), il est important de s'informer et d'en parler afin d'être conseillé sur les aides et les solutions disponibles. Il ne faut pas hésiter à en parler à ses proches et à prendre conseil auprès de son médecin ou à appeler le **0 800 130 000** pour demander à être orienté vers une écoute ou un soutien psychologique.

POINT ÉPIDÉMIO  
SANTÉ MENTALE  
Trimestriel  
ÉDITION NORMANDIE

Directrice de la  
publication :

Dr Caroline Semaille  
Santé publique France

Santé mentale. Point  
épidémiologique Normandie  
trimestriel N°5.  
Saint-Maurice : Santé publique  
France.

En ligne sur :  
[www.santepubliquefrance.fr](http://www.santepubliquefrance.fr)